

## **Conseil de gestion de l'UFR de philosophie**

**Séance du mardi 29 avril 2025**

### **Etaient présent.e.s :**

#### **Collège A**

Morel Pierre-Marie  
Quiviger Pierre-Yves

#### **Collège B**

Frerejouan Mathieu  
Rateau Paul  
Yuva Ayse

#### **Administration**

Jourdin Stéphane  
Padovani Ouafae

#### **Etudiants, membres titulaires**

Bringazen Ambre  
Halidi Isma  
L'Utile Shane  
Rouyer Celeste

#### **Etudiants, membres suppléants**

Borry Balthazar

#### **Personnalités extérieures**

Arnaud Denis  
Delattre Michel

#### **Invités**

Chomenidis Stratis  
Fischbach Franck

#### **Etaient représenté.e.s**

Bessone Magali par Quiviger Pierre-Yves  
De Calan Ronan par Frerejouan Mathieu  
Grellard Christophe par Quiviger Pierre-Yves  
Marchand Stéphane par Frèrejouan Mathieu  
Marquer Eric par Rateau Paul

### **1. Informations**

. Renouvellement des conseils centraux de l'université Paris 1 :

Pierre-Yves Quiviger rappelle qu'on sort – enfin - de la période d'administration provisoire. La nouvelle équipe présidentielle sera nommée au mois de mai.

Paul Rateau précise qu'il faut tout d'abord procéder à l'élection du vice-président étudiant chargé de la CFVU.

. Retour sur la journée de mobilisation portant sur la situation budgétaire de l'université Paris 1 et la situation de l'enseignement supérieur en général.

Pierre-Yves Quiviger relate le déroulement de la journée. Il y a eu beaucoup de monde lors de la discussion générale qui s'est tenue entre 11h et 13h. Les autres créneaux, un peu moins fréquentés, ont été l'occasion de discussions très riches néanmoins.

. Organisation de la pré-rentrée 2025 :

Pierre-Yves Quiviger informe le conseil que la journée de pré-rentrée des étudiants de L1-L2 est prévue le 4 septembre au matin dans l'amphi N du centre PMF.

Une date est en revanche à déterminer pour les autres niveaux d'études (de la L3 jusqu'à la préparation à l'agrégation), l'idée étant de les regrouper sur une même journée. On s'achemine vers la date du 3 septembre après-midi.

S'agissant de la préparation à l'agrégation, Pauline Nadrigny, enseignante responsable du parcours, organisera aussi une réunion d'information en juin.

. Postes d'ATER de l'année 2025-2026 :

Pierre-Yves Quiviger rappelle le fonctionnement de la liste des postes d'ATER dont bénéficie l'UFR de Philosophie (il y a aussi des postes d'ATER au département de sociologie) :

Au-delà des 4 demi-postes historiques, nous bénéficierons de 2 demi-postes liés à la retraite de Bertrand Binoche et au détachement à l'Université de Viadrina de Ayse Yuva, ainsi qu'un demi-poste supplémentaire suite à l'élection de Frédéric Fruteau de Laclous à un poste de Professeur à l'Université de Créteil. Il y aura donc cette année 7 demi-ATER.

. Point sur le centre Porte de la Chapelle :

Paul Rateau demande si de nouvelles informations ont été communiquées quant à l'ouverture du centre.

Pierre-Yves Quiviger confirme une ouverture officielle au 2<sup>ème</sup> semestre de l'année universitaire 2025-2026.

## **2. Approbation du compte rendu du conseil du 18 mars 2025**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## **3. Point sur le M2 médiatisation des sciences humaines et sociales**

Pierre-Yves Quiviger fait part au conseil d'un message de Ronan De Calan qui s'interroge sur le niveau de participation des enseignants de philosophie ; il soulève le fait que le potentiel enseignants de la philosophie ne permet pas une intervention dans des formations d'autres UFR.

Pierre-Yves Quiviger estime qu'évidemment la priorité des enseignants de l'UFR doit aller aux enseignements de philosophie. Il va envoyer un message aux collègues pour rappeler ce point.

Sur le plan budgétaire, concernant ce nouveau master, l'alternance sous forme de stages va par ailleurs générer des ressources financières dans cette formation.

Paul Rateau pense qu'il n'est possible de discuter ce point qu'à partir de la fiche financière de la formation censée prévoir un volume d'heures pour chaque composante partenaire.

Pierre-Yves Quiviger n'est pas certain de la présence de cette information sur la fiche financière qui a été établie par l'UFR de sciences politiques qui gère administrativement ce diplôme.

Toutefois l'UFR de philosophie peut vérifier que les services de ses enseignants soient en priorité effectués en son sein.

#### **4. Responsabilité du Master ECCA**

Pierre Marie Morel rappelle son souhait de quitter ses fonctions de responsable du Master ECCA en septembre 2025.

Il présente aux membres du Conseil la candidature de Stéphane Marchand.

Le Conseil approuve cette proposition.

#### **5. Nomination d'un nouveau responsable du Master à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025**

Pierre-Yves Quiviger rappelle que le responsable du Master fait partie de la direction élargie de l'UFR.

Franck Fischbach, responsable actuel, propose au Conseil la candidature d'Etienne Bimbenet.

Le Conseil approuve cette proposition.

#### **6. Principes pour le recrutement des chargé.e.s de cours e**

Pierre-Yves Quiviger rappelle les règles relatives au recrutement des enseignants vacataires : les responsables de matière émettent des propositions aux responsables de parcours (Licence-Master) qui seront arbitrées par la direction de l'UFR.

Par ailleurs, en cas de multiples vœux pour un même cours un principe d'ordre s'applique :

- En cas de vœux concurrents PR-MCF, le PR est choisi en priorité
- En cas de vœux concurrents MCF – ATER/Doctorants, le MCF est choisi en priorité
- En cas de vœux concurrents Doctorants/ATER – vacataires les Doctorants et ATER sont choisis en priorité

Certains enseignants peuvent avoir le réflexe de remplir vite leur planning de cours, mais il faut être prudent avec le second semestre pour ne pas se retrouver dans l'impossibilité de donner 64 HETD aux doctorants contractuels.

Mathieu Frerejouan demande quelles sont les dates limites pour communiquer les noms des enseignants ainsi que les brochures de présentation des cours.

Pierre-Yves Quiviger précise que ces éléments sont attendus pour la fin juin ou début juillet, idéalement avant l'AG de fin d'année (20 juin). Il serait souhaitable de revenir à un affichage des emplois du temps à l'occasion de l'assemblée générale de fin d'année universitaire, avec un maximum de créneaux renseignés au semestre 1.

Il rappelle aussi que la règle est que les horaires et les salles ne changent pas d'une année sur l'autre et que c'est aux enseignants de choisir un cours en fonction de l'horaire et pas à l'horaire de s'adapter aux souhaits de chaque enseignant. Sinon il faut tout refaire chaque année. Pierre-Marie Morel et Paul Rateau rappellent les contraintes d'emploi du temps de certains collègues ; il serait dommage de devoir se priver d'eux. Pierre-Yves Quiviger comprend ces contraintes mais souhaite vraiment que ces modifications de créneaux soient rarissimes.

#### **7. Questions diverses**

- . Discussion autour de la réforme du CAPES

Shane L'Utile, représentant étudiant, soulève les inquiétudes générées par l'entrée en vigueur proche de la réforme. Il s'interroge sur la possibilité pour les UFR de préparer également à ce concours malgré les problèmes de logistique que cela poserait.

Pierre-Yves Quiviger souligne que deux éléments sont à prendre en compte :

- La position de Paris 1 est de ne pas mettre en œuvre trop rapidement la réforme afin de ne pas bouleverser la préparation actuelle aux concours qui fonctionne bien
- Il faut tenir compte de la question spécifique de la philosophie, où le CAPES reste un concours certes difficile et qui comprend toujours un nombre suffisant de candidats.

Shane L'Utile pense qu'il n'est pas opportun de passer ce concours dès l'an prochain, en L3.

Pierre-Yves Quiviger précise que le CAPES a en fait le même programme que celui de la classe de Terminale. C'est une nouveauté pour plusieurs CAPES mais pas pour la philosophie.

. Difficultés financières propres aux unités de recherche dans leur gestion des missions des doctorants et complexité de la mise en place des comités de suivi de thèse.

Paul Rateau souhaite évoquer ce point dans les questions diverses, avec l'accord du directeur d'UFR, même si celui-ci a rappelé que c'était une question relevant plutôt du conseil de l'école doctorale. Mais il admet que dans « UFR » il y a le « R » de recherche.

Paul Rateau indique une grande inquiétude des doctorants, tant concernant la prise en charge de leurs missions que concernant la constitution des jurys de thèse et la mise en place des CSI, accompagnés d'un formulaire d'une très grande lourdeur. Il rappelle que le Conseil d'Hiphimo a décidé de limiter à 20 minutes la durée de l'entretien dans le cadre du CSI. Il indique aussi que la situation financière de plusieurs unités de recherches de l'UFR rend impossible une réponse positive aux demandes des doctorants qui ne savent plus à qui s'adresser entre ED et unités.

Pierre-Yves Quiviger rappelle qu'au sein du Conseil de l'Ecole Doctorale peuvent intervenir les représentants élus des doctorants et les directeurs des équipes de recherche. Mais il comprend les inquiétudes. Il encourage les directeurs d'unités à échanger collectivement avec le directeur de l'Ecole doctorale.

Pierre-Yves Quiviger s'engage à relayer ces inquiétudes auprès de Laurent Jaffro, directeur de l'Ecole doctorale.

La séance est levée à 18h00.

*Compte rendu adopté par le conseil du 20 juin 2025*